

Comprendre les clés de la revitalisation des centres-bourgs

Comment régénérer un territoire rufo-industriel dans l'Eure ?

La revitalisation des centres-bourgs ruraux constitue un enjeu majeur dans les départements normands. Cette formation spécifique s'appuie sur une mise en pratique par jeu de rôles. Vous incarnerez les principaux acteurs de l'aménagement : élus, entrepreneur, bailleur social, agriculteur... et serez invités à simuler le projet de revitalisation d'un territoire de vallée en zone rurale, mêlant activités industrielles, agricoles et forestières, ainsi que ses deux centres-bourgs.

Le jeu de rôles comprend cinq communes regroupées dans une structure de coopération. Tout en étant concurrentes sur certains enjeux comme la répartition des équipements (scolaires, sportifs et culturels) ou des logements nouveaux, elles sont solidaires pour redonner de l'attractivité et du dynamisme à leur territoire.

Elles peuvent mobiliser pour cela plusieurs leviers : la revitalisation des centres-bourgs, la modernisation du tissu industriel, la diversification de l'activité économique, la réduction de la dépendance aux énergies fossiles, l'affirmation de l'identité rurale et industrielle, la hiérarchisation des priorités d'intervention.

Objet de la formation

- Comprendre les logiques économiques à l'œuvre, le système de l'aménagement et ses interactions dans les territoires et les centres-bourgs ruraux.
- Se familiariser avec les logiques et les stratégies des acteurs publics et privés en aménagement : collectivités locales, opérateurs immobiliers, entrepreneurs et industriels, propriétaires.
- Connaître les freins à la remobilisation du bâti ancien en centre-bourg.

Pour découvrir le principe de la formation en vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=8fj-1FeYkGQ>

Publics ciblés et prérequis

Publics

Elus, agents des collectivités et professionnels de l'aménagement.

Pré-requis

Le suivi de la formation ne nécessite pas de prérequis particulier de la part des stagiaires.

Compétences développées

- Avoir une meilleure appréhension des rétroactions entre les composantes démographiques, économiques et urbaines du développement territorial
- Pouvoir déterminer quelles sont les marges de manœuvre de la collectivité : ce sur quoi elle peut ou ne peut pas agir
- Savoir identifier le rôle des forces vives d'un territoire dans une stratégie de relocalisation du développement en milieu rural
- Savoir choisir les outils fonciers, réglementaires et fiscaux en fonction du contexte.

Tarif

980 € nets par stagiaire pour les 2 jours

Formalités pratiques

Date, horaires et lieu de la formation

Date et horaires : **23 et 24 septembre 2021**, de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30, soit 14 heures de formation réparties sur 2 jours.

Lieu de la formation : **Hôtel du Département de l'Eure** – 14 bd Georges Chauvin – 27000 EVREUX

Date limite d'inscription et nombre de participants

Date limite d'inscription : 27 août 2021

Nombre de participants : 13 stagiaires minimum, 19 stagiaires maximum

Programme

Jour 1 : 23 septembre 2021

Présentation de l'étude de cas de la simulation

Définition collective des objectifs d'aménagement et de développement

Déjeuner libre

Lancement de la simulation et débriefing sur les logiques d'acteurs

Continuation de la simulation et débriefing sur l'équilibre économique d'une opération de construction

Jour 2 : 24 septembre 2021

Présentation des études de revitalisation

Adaptation de la stratégie territoriale et suite de la simulation

Déjeuner libre

Débriefing collectif sur le montage d'une opération d'aménagement

Finalisation de la simulation et bilan sur l'atteinte des objectifs de développement

Bilan de la formation

Moyens pédagogiques

Principe

Après une présentation préliminaire, les participants sont mis en situation au travers d'une simulation jouée assistée par ordinateur. Ils élaborent un projet global d'aménagement pour le territoire et se répartissent en équipes afin de jouer les rôles décisifs en aménagement urbain : collectivité, opérateurs publics et privés, entrepreneurs et industriels. Le jeu de rôles se déroule sur la durée d'un mandat municipal, soit 6 ans. Un programme informatique, manipulé par les seuls animateurs, permet de capitaliser et de visualiser les résultats des interactions entre les différents acteurs.

La formation a lieu dans une salle de réunion, équipée du matériel de vidéo-projection nécessaire à la visualisation des résultats affichés par le programme informatique. Chaque stagiaire se verra en plus distribué un livret pédagogique regroupant l'ensemble des informations nécessaires au déroulement du jeu : présentation générale, guide d'action des acteurs, étude OPAH...

Moyens de suivi de la formation

L'évaluation des acquis des stagiaires se déroulera tout au long de la formation grâce au jeu de rôles et aux interactions entre équipes. Chaque année du mandat se termine par un bilan d'année qui met en évidence l'avancée dans la réalisation du projet d'aménagement et les évolutions de la population, l'emploi, du logement, du foncier, de la fiscalité... Ces évaluations intermédiaires montrent les erreurs des équipes et leur permettent de réviser leur méthodologie l'année suivante.

Enfin, une évaluation globale clôture la simulation au regard des objectifs définis.

Aspects pratiques

Il est impératif que les stagiaires soient présents aux deux jours consécutifs de la formation, car seul le déroulement entier de la simulation permet aux stagiaires d'appréhender les interactions entre acteurs et les méthodes d'aménagement. Des feuilles d'émargement seront distribuées à cet effet, signées par demies-journées par les stagiaires et contresignées par les formateurs.

Formateurs

Christine BOISSEAU, Responsable formation et urbaniste OPQU au CAUE27.

Sandra HUPPE, urbaniste OPQU et paysagiste au CAUE27

Renseignements et inscriptions

Renseignement

Christine BOISSEAU, Responsable pédagogique : formation@caue27.fr – 02 32 33 42 43

Inscription

Géraldine DECTOT, Responsable administrative : formation@caue27.fr – 02 32 33 15 78

Conditions générales de vente et règlement intérieur

L'inscription d'un stagiaire à une formation suppose acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur des formations du CAUE27, annexés au présent programme.

Votre organisme de formation

CAUE27
51 rue Joséphine – 27000 EVREUX
www.caue27.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28 27 01955 27 auprès du préfet de région de Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Depuis le 6 novembre 2017, le CAUE est référencé dans Datadock, attestant ainsi de la qualité de ses actions de formation. Les formations du CAUE27 sont donc référencables et finançables par les OPCA.

Le CAUE27 dispose de droit de l'agrément du Conseil National de la Formation des Elus Locaux (CNFEL) en application de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine.

SIRET : 317 220 085 00045